

Rapport Annuel 2012

SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ADDUCTION D'EAU POTABLE



LES CHIFFRES CLES de l'année 2012

4 communes clientes desservies au 31 décembre 2012

60 Km de réseaux de desserte

2 interventions pour fuites sur canalisations

3 766 804 m³ d'eau produits en 2012 à partir des **11** forages de la nappe alluviale de La Tontouta, soit une diminution de 11,1% par rapport à 2011, et une moyenne de **10 320 m³/j**

3 460 443 m³ d'eau vendus en 2012, soit une diminution globale de 10,7% par rapport à 2011

18 410 336 m³ d'eau consommés en 2012 dans le Grand Nouméa soit une hausse globale de 1,4% par rapport à 2011

342 m³/abonné/an le ratio de consommation globale pour les abonnés domestiques du Grand Nouméa

91,9% le rendement du réseau

141 M.F.CFP investis en 2012 en opérations de renouvellement sur les réseaux et les ouvrages

2,3% de taux d'impayés en décembre 2012 sur les factures émises en 2011

Contenu

I. ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION	- 3 -
Le SIGN et les acteurs de l'eau.....	3 -
Le contrat de concession	4 -
Le territoire et la population desservie	5 -
II. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE	- 6 -
L'aqueduc et ses antennes.....	6 -
La ressource en eau	7 -
La qualité de l'eau	9 -
Le patrimoine réseau	10 -
Le rendement du réseau	11 -
Maintenance, entretien et travaux sur le réseau	12 -
Les volumes d'eau potable de l'aqueduc vendus aux communes	13 -
Les volumes d'eau potable consommés (toutes ressources confondues).-	15 -
III. TARIFICATION ET RECETTES	- 15 -
Le coût du service	15 -
Les recettes d'exploitation	17 -
Les charges	18 -

I. ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION

LE SIGN ET LES ACTEURS DE L'EAU

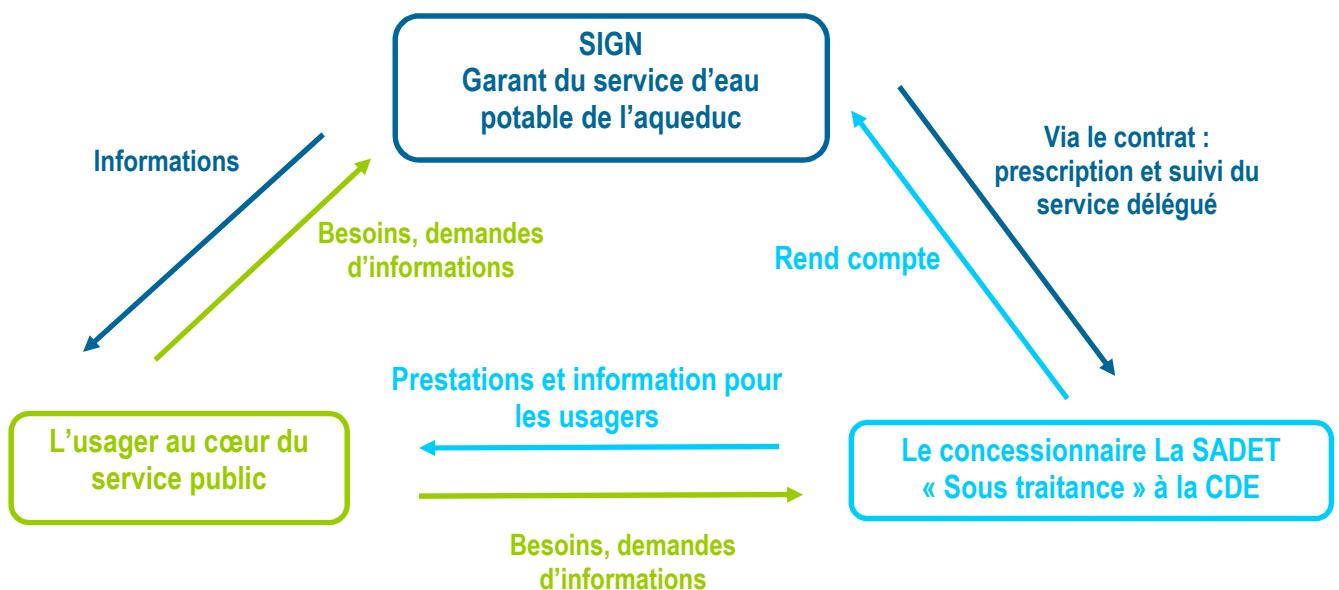
Dans les années 90, une insuffisance des ressources en eau potable a été constatée. Ce phénomène s'aggravant, il était urgent de mettre en place des équipements exploitables sur les trente années à venir.

Le caractère intercommunal et le degré d'urgence ont amené les maires de Nouméa, Mont-Dore et Païta à créer un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU). Le 24 mars 1998, un protocole était signé en présence du Président de la Province Sud.

Par arrêté n°98/01 du 7 août 1998, les communes de Nouméa, Mont-Dore et Païta ont créé le SIVU « EGN » ayant pour objet l'étude, la réalisation et l'exploitation des ouvrages destinés à la création et au renforcement des ressources en eau potable des communes adhérentes. La commune de Dumbéa a rejoint le SIVU en décembre 1998.

Par délibération n°98/07 du 24 décembre 1998, le Syndicat a délégué à la Société Anonyme Des Eaux de TONTOUTA dite « SADET » (filiale du Groupe Suez-Lyonnaise des Eaux) la réalisation et l'exploitation des ouvrages de production et de transport de l'adduction de la TONTOUTA pour ***le renforcement de l'alimentation en eau du Grand Nouméa*** par un contrat de concession d'une durée de cinquante ans, durée correspondante à celle des amortissements des ouvrages à la charge du concessionnaire.

Le SIVU a été dissout et ses compétences transférées au SIGN (Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa) le 1er juillet 2010.



La gouvernance de l'eau au Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa

LE CONTRAT DE CONCESSION

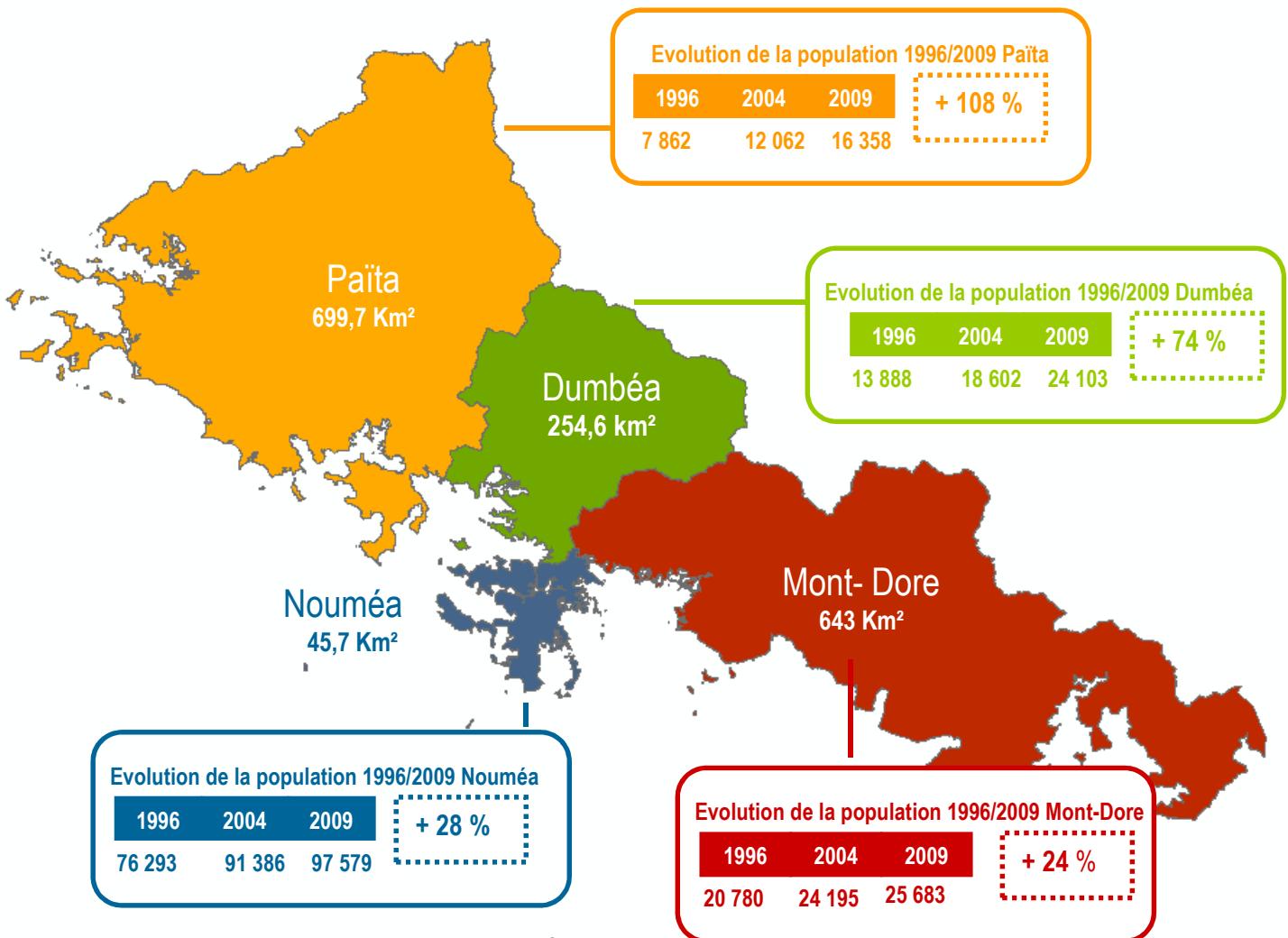
Le contrat est entré en vigueur le 1er janvier 1999 et arrivera à échéance le 31 décembre 2048. La SADET a suivi la construction de l'Aqueduc et assure son exploitation depuis octobre 2001. A charge du concessionnaire de fournir l'eau potable en gros volume aux services communaux de distribution de l'eau, gérés par les sociétés CDE (Calédonienne des Eaux) et SEUR (Société des Eaux Urbaines et Rurales de Païta).

Quatre avenants ont modifié le contrat depuis son entrée en vigueur :

- L'avenant n°1 du 12 mars 1999 autorisant le concessionnaire à utiliser les ouvrages du Grand Tuyau pour un usage agricole et portant sur les indexations tarifaires ;
- L'avenant 2 du 25 mars 2005 négocié à l'initiative de la SADET pour rééquilibrer économiquement le contrat initial, a profondément modifié le système de rémunération du concessionnaire.
- L'avenant 3 du 29 juin 2009 négocié à l'initiative du Syndicat suite aux observations de la Chambre Territoriale des Comptes de Nouvelle Calédonie (CTCNC), a pris effet au 1er juillet 2009, pour augmenter la part de risque du concessionnaire.
- L'avenant 4, signé en 2011, a prolongé, les conditions provisoires de l'avenant 3, à savoir la non application du coefficient H_n dans la formule de révision des prix et le maintien du Plan Prévisionnel de Renouvellement (PPR) défini dans l'avenant 3.

LE TERRITOIRE ET LA POPULATION DESSERVIE

4 communes sur un territoire de 1643 Km² pour une population estimée de 167 497 habitants en 2010 soit une augmentation de la population de 41 % sur l'agglomération depuis 1996 et une augmentation de 14% depuis 2004. La croissance moyenne annuelle de la population est de 2.4% par an. Nouméa représente à elle seule 59% de la population contre 15% pour Dumbéa, 10% pour Païta et 16 % pour le Mont-Dore.

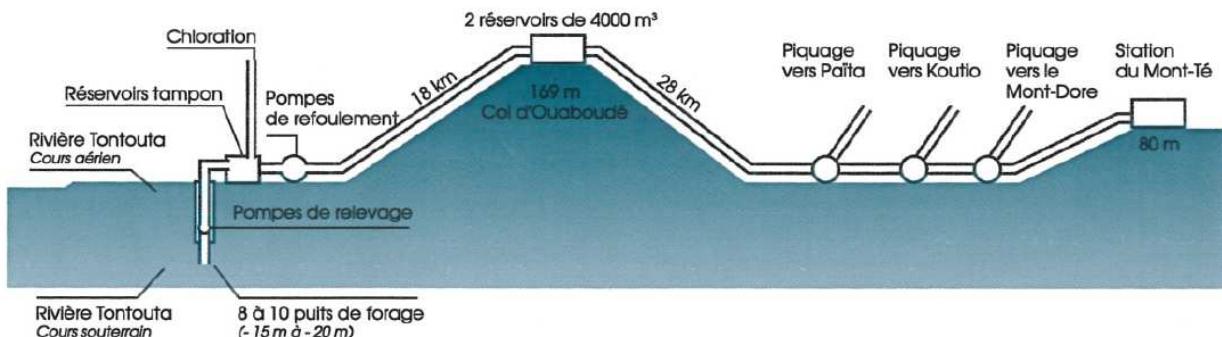


Source INSEE- ISEE- recensement de la population Nouvelle-Calédonie 1996 à 2009

II. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SERVICE

L'AQUEDUC ET SES ANTENNES

Schéma du principe d'adduction d'eau potable



1. L'eau est pompée dans la nappe alluviale de la Tontouta via les 11 puits de forages commandés depuis la station de la « côte 23 ». Les forages sont équipés de 15 pompes, certains comptent 2, voire 3 pompes ;
2. L'eau est ensuite acheminée vers la « côte 100 » dans les réservoirs tampons de 400 m³ où elle va être traitée par chloration ;
3. Une fois l'eau devenue potable, celle-ci est envoyée dans une conduite d'acier de 18 km par cinq pompes de refoulement (quatre de 1000 m³/h et une de 500 m³/h), vers les deux réservoirs d'équilibre (4000 m³ chacun) situé au Col de Ouaboudé
4. Pour être distribuée, l'eau est ensuite entraînée dans une conduite gravitaire en acier sur 28 km jusqu'aux antennes ou aux piquages permettant d'alimenter les quatre communes.



LA RESSOURCE EN EAU

Afin de définir les besoins en eau à l'horizon 2030, des données techniques ont été prises en compte en 1998 telles que les besoins en eau et la croissance de la population.

Ces études ont ainsi permis d'arrêter un mode d'adduction et de dimensionner les équipements nécessaires. Il a été calculé un déficit en jour de pointe de 96 000 m³/jour à l'horizon 2030. Parmi les solutions proposées, une seule paraissait présenter toutes les conditions de quantité, de qualité et de sécurité : le captage d'eau sur la rivière TONTOUTA.

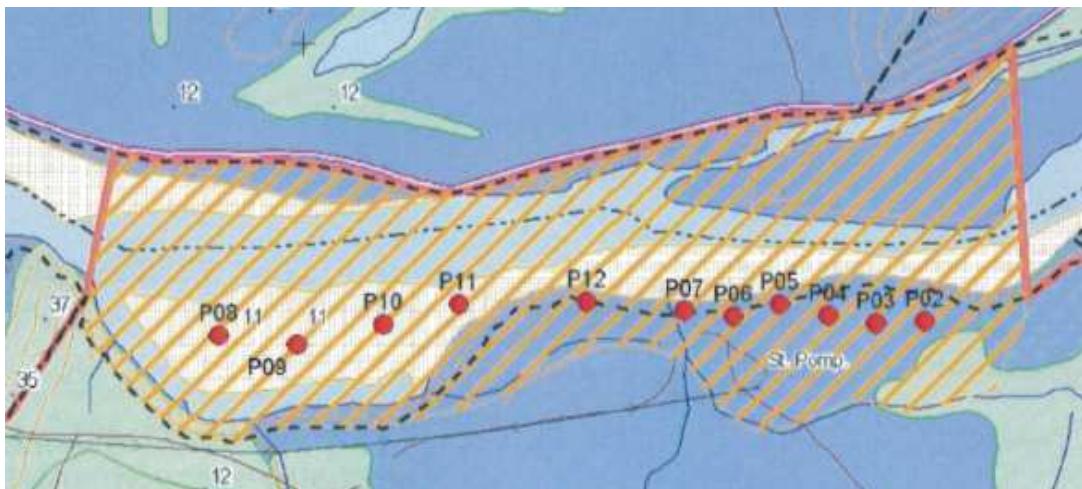
Le périmètre du champ captant

Photo : Champ captant

Faisant suite à la demande du Président du Syndicat pour le captage de la TONTOUTA du

30 septembre 1998, une demande a été adressée au Président de la Province Sud, par arrêté n°923-200/PS du 22 juin 2000, pour autoriser le captage d'une partie des eaux de la rivière TONTOUTA (commune de PAÏTA) par le SIVU.

Les périmètres de protection immédiate et rapprochée ont été déclarés d'utilité publique par l'arrêté N°94/PJ/SAJ du 31 janvier 2007. Ils ont été déterminés par l'arrêté N°2007-2501 IGNC du 31 mai 2007.

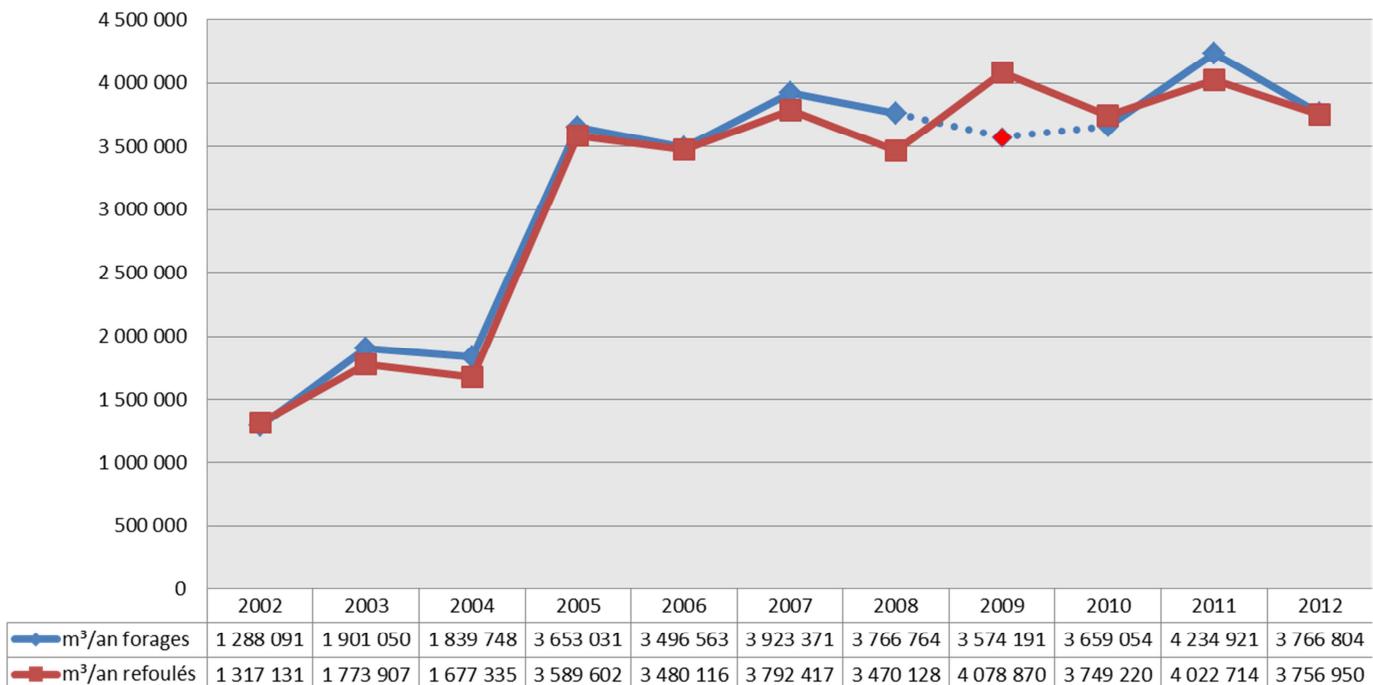


Carte : Plan de situation des forages avec zonage du périmètre de protection immédiat - source arrêté n°2007- 2501 - protection périmètre du champ captant

Les installations de production d'eau sont situées dans la zone de captage de la nappe alluviale de la Tontouta, d'une capacité d'étiage cinquantenaire de 1,5 m³/s. La production d'eau de l'aqueduc est répartie sur les 11 forages situés sur le champ captant de la Tontouta avec une capacité de pompage de 96 000 m³/jour.

Le nombre total des pompes en fonctionnement est de 15, permettant une souplesse d'utilisation pour le concessionnaire et une meilleure sécurité d'approvisionnement. Le captage visait un débit de prélèvement maximal de 96 000 m³/jour, soit 2 880 000 m³/mois, ce débit étant porté à 100 000 m³/jour, pendant les périodes d'alimentation du secteur de TONTOUTA à partir de la station de pompage.

Evolution des m³ prélevés aux forages et refoulés



Entre 2004 et 2005 la production d'eau a fortement augmenté liée à la fermeture du captage de la Thy. Celui-ci a été remis en service en août 2012, ce qui a pour conséquence d'infléchir dès 2012 la tendance à la hausse des volumes refoulés..

En 2009 et 2010, on observe une incohérence entre les m³ prélevés dans la nappe de la Toutouta et les m³ refoulés* due à des défaillances sur certains compteurs de forages qui ont sous-estimé le volume d'eau pompé. Cette incohérence était très importante en 2009 avec une différence de 500 000 m³. Elle a été réduite en 2010 avec une différence de 110 000 m³, et corrigée en 2011.

**(ce sont les m³ d'eau qui sont envoyés vers les réservoirs de Ouaboudé après avoir été chlorés, ils représentent les m³ pompés moins les pertes de traitement.)*

Afin de contrôler en temps réel la cohérence des relevés réalisés et d'exiger les justifications et interventions nécessaires dès que possible de la part de l'exploitant, le SIGN met aujourd'hui en place des outils de suivi mensuels (tableaux de bords, visites et compte-rendu de réunions) qui autorisent une meilleure réactivité face à ce type d'imprécisions. Les premiers rendus seront disponibles dans le rapport 2013.

LA QUALITE DE L'EAU

Une des missions essentielles du service de l'eau est d'assurer la qualité de l'eau fournie aux consommateurs. L'eau pour être consommée doit avoir des caractéristiques physiques, chimiques et biologiques précises. Pour cela l'eau est contrôlée et surveillée régulièrement :

- Une surveillance de la ressource : des piézomètres situés sur le champ captant permettent de contrôler la qualité de l'eau avant qu'elle ne soit prélevée ;
- Une surveillance dans la station de production dite « côte 100 » au niveau des cuves de stockages où s'effectue la chloration de l'eau ;
- Une surveillance à la distribution, c'est-à-dire aux points de livraison de l'eau.

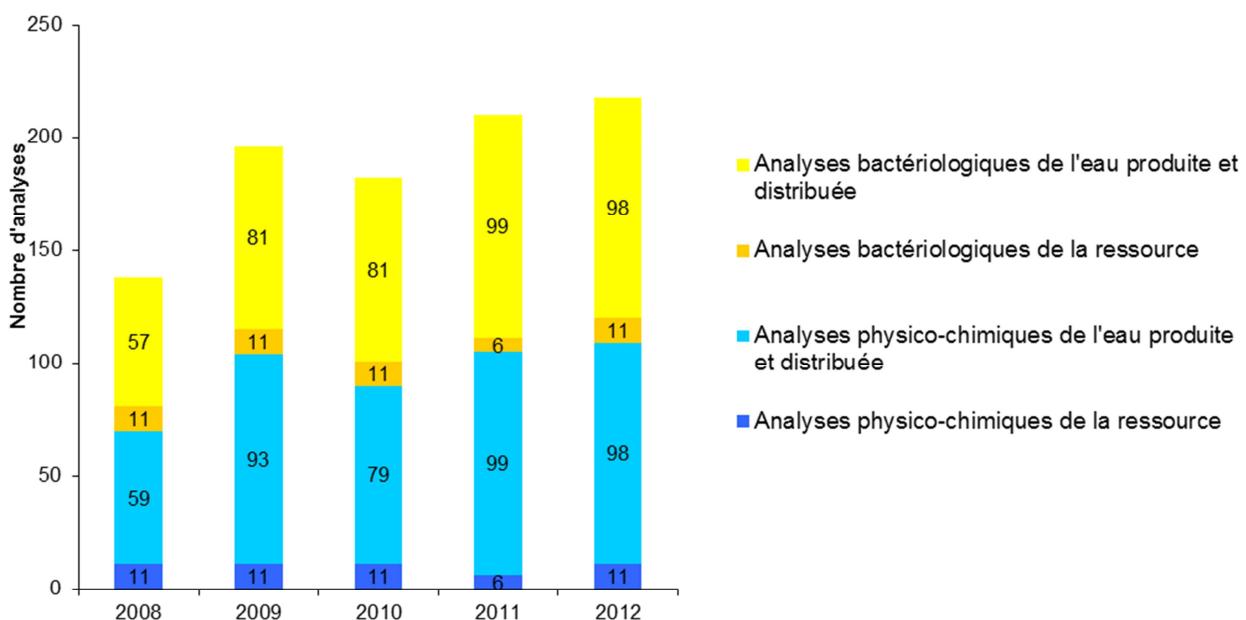
Les contrôles sont réalisés par le laboratoire d'analyse de la Calédonienne des Eaux.

L'analyse bactériologique permet de vérifier l'absence de certaines bactéries indiquant une contamination de l'eau.

L'analyse physico-chimique a pour finalité de vérifier les critères de potabilités concernant les substances naturelles présentes dans l'eau mais aussi les substances indésirables ou toxiques liées à l'activité humaine.

La graphique donne l'évolution du nombre d'analyses réalisées sur la période 2008-2012. On constate que le nombre d'analyses a fortement augmenté sur le réseau de distribution passant de 138 analyses à 218.

Analyse de la qualité de l'eau



L'eau produite par les forages provient de la nappe alluviale de la Tontouta alimentée par la rivière. Naturellement filtrée, elle présente des caractéristiques assez constantes. L'absence d'activités agricoles en amont la préserve de contaminations par les pesticides.

En 2012, le pourcentage de conformité des prélèvements atteint 100% pour les analyses bactériologiques et 94% pour les analyses physico-chimiques sur l'eau produite et distribuée. Les paramètres non conformes mesurés correspondent en 2012 au fer, nickel, ou à la turbidité.

Analyses non-conformes					
Date prélèvement	Lieu du prélèvement	Paramètre non conforme	Valeur paramètre	Seuil de conformité	Observations
25/01/12	Grand Tuyau Koutio	Fer	910 µg/l	200 µg/l	Refait le 09/02/12 : Conforme
		Nickel	185 µg/l	20 µg/l	Refait le 09/02/12 : Conforme
10/08/12	Grand Tuyau Limousin	Turbidité	3,23 NFU	2 NFU	Refait le 14/08/12 : Conforme
23/08/12	Grand Tuyau Nakutakoin	Fer	392 µg/l	200 µg/l	Refait le 03/09/12 : Conforme
24/08/12	Grand Tuyau Village Païta	Turbidité	5,97 NFU	2 NFU	Refait le 27/08/12 : Conforme
		Fer	240 µg/l	200 µg/l	Refait le 09/02/12 : Conforme
09/11/12	Grand tuyau Limousin	Turbidité	2,5 NFU	2 NFU	Refait le 23/11/2012 : Conforme
09/11/12	Grand tuyau Dumbéa sur Mer	Turbidité	2,11 NFU	2 NFU	Refait le 03/12/12: Conforme

A noter qu'aucune explication n'est donnée par le déléguétaire, les analyses sont systématiquement refaites quelques jours plus tard et sont toutes à nouveau conformes. Malgré une qualité très bonne de l'eau en provenance de l'Aqueduc, le principe de précaution exigerait plus de précision dans la communication de ces analyses : une procédure de transmission des analyses et de diagnostic des mesures non-conformes (en temps réel) est en cours d'élaboration avec l'exploitant.

LE PATRIMOINE RESEAU

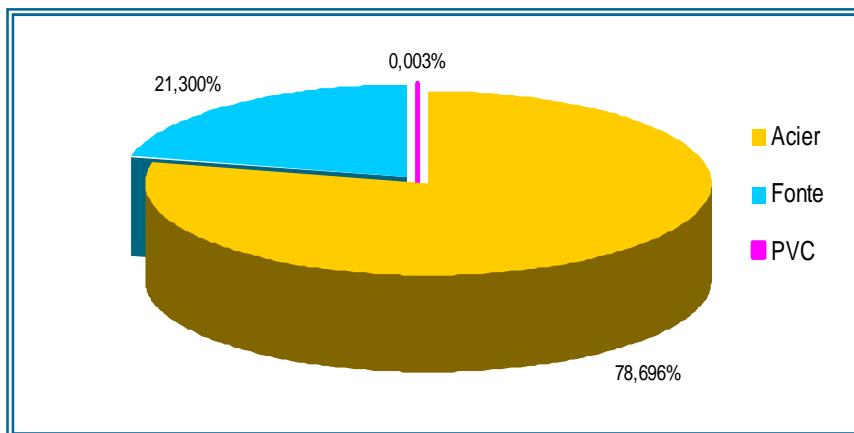
L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau est un indice chiffré de 0 à 100 points qui est calculé selon la qualité des informations disponibles sur le réseau. En ce qui concerne le service de l'eau de l'aqueduc cet indice est de 70 points : cela signifie une bonne connaissance du réseau avec des progrès à réaliser dans la programmation pluriannuelle de renouvellement.

Les installations principales ont été édifiées pendant la période de construction initiale de 2000 à 2001. Au fur et à mesure des développements urbains qui se sont réalisés le long de l'axe Tontouta-Nouméa, de nouveaux points de livraison ont été créés. En 2012 il n'y a pas eu de points de livraison supplémentaire réalisés. Les piquages PANDA sur Dumbéa et Ducos sur Nouméa ont été réalisés en 2011 et mis en service le 1^{er} janvier 2012.

Nombre d'abonnements et points de livraison

	2008	2009	2010	2011	2012
Dumbéa	4	5	5	6	6
Mont-Dore	3	3	3	3	3
Nouméa	1	1	1	2	2
Païta	5	5	6	6	6
<i>Grand Nouméa</i>	<i>13</i>	<i>14</i>	<i>15</i>	<i>17</i>	<i>17</i>

Le réseau de distribution est composé à 78,6% de conduite d'acier avec des diamètres entre 400 et 1000 mm. Les conduites en fonte ont des diamètres plus petits entre 100 et 450 mm et concernent essentiellement les antennes de livraison.

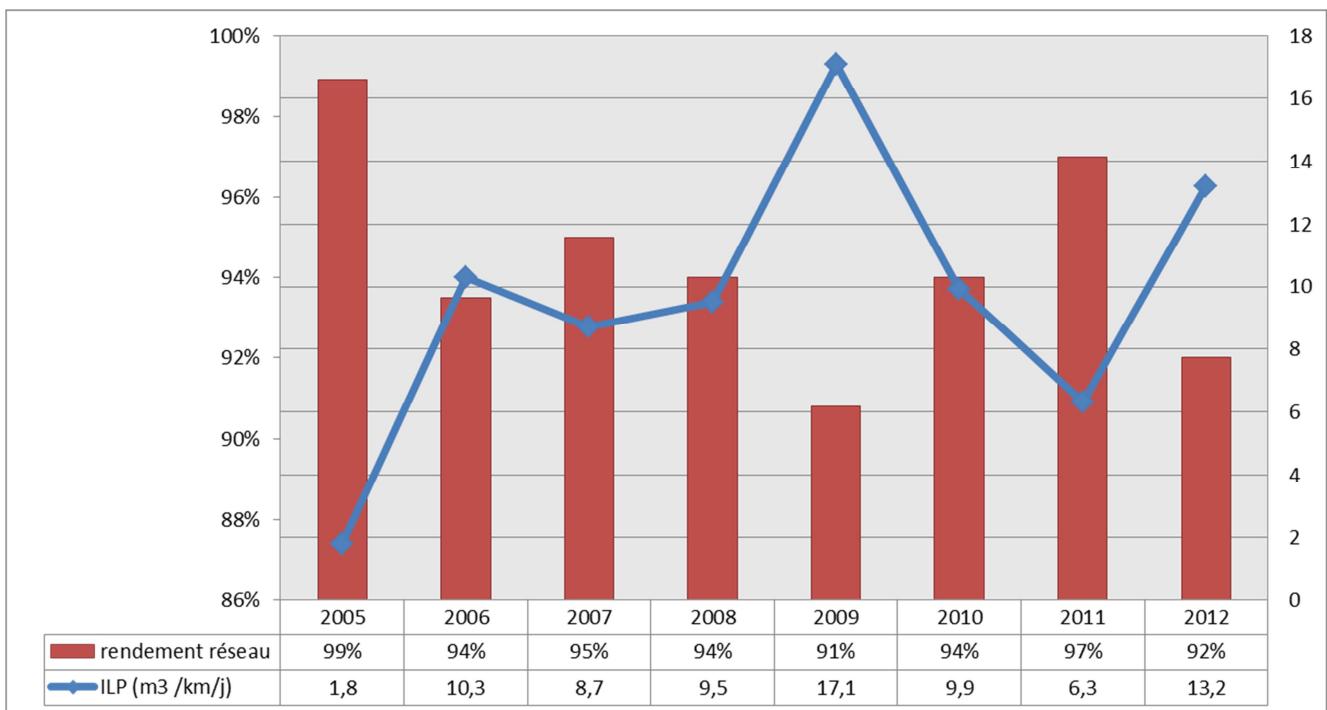


*L'aqueduc possède un linéaire de réseau de 60 km.
L'année de pose des canalisations date de 2001.*

LE RENDEMENT DU RESEAU

Deux indicateurs permettent de mesurer la performance du réseau : le rendement de réseau et l'indice linéaire de pertes (ILP).

Le rendement du réseau



- Le rendement du réseau : il représente les pertes entre les volumes refoulés et les volumes distribués aux points de livraison. Les pertes de réseau représentent 288 507 m³ en 2012.
- L'indice linéaire de pertes : il comptabilise le volume d'eau perdu par jour et par km de réseau. Les antennes jusqu'aux compteurs de livraison sont aussi comptabilisées dans le réseau SADET et prises en compte dans le calcul soit 60 Km de linéaire de réseau.

On constate une diminution de 5% du rendement réseau et une augmentation de près de 7m³/km/jour de l'ILP entre 2011 et 2012, soit une dégradation notable de ces indices, justifiée par l'exploitant :

- Consommation d'eau non quantifiée de l'Aqueduc sur l'adduction « de secours » GT65 au réservoir Saint-Michel à cause d'une défaillance du compteur mécanique bloqué dès aout 2012 et détecté en 2013. Ce laps de temps de plusieurs mois s'explique par le fait que c'est une adduction de secours qui n'est utilisée que très rarement. La consommation est estimée à 12 608 m³/mois, soit une total estimé de 50 432 m³ sur l'année 2012.
- Fuite sur le piquage GT du réservoir Tontouta du 17/04/12 avec un volume estimé à 3 600 m³.
- Fuite sur antenne GT 450 du talus Saint-Michel estimé à 11 520 m³.
- Vidange d'un tronçon de la canalisation principale pour pose d'une ventouse à Dumbéa sur Mer, dont le volume n'a pas été estimé.

MAINTENANCE, ENTRETIEN ET TRAVAUX SUR LE RESEAU

C'est un réseau récent avec un âge maximum de 10 ans et sa durée de vie est de l'ordre de 50 ans.

258 interventions de réparations, dépannages, contrôles, entretiens ont eu lieu en 2012 sur l'ensemble des ouvrages :

Interventions	2009	2010	2011	2012
Le pompage	3	3	1	10
Les puits de forages	16	12	39	79
La station de pompage	77	88	77	147
Les réservoirs	11	14	15	19
Les canalisations	4	0	2	3
Total	111	117	134	258

L'année 2012 a vu la poursuite du plan d'action de réhabilitation et contrôle décennal de l'ensemble des équipements, d'où l'augmentation significative du nombre d'interventions sur l'année.

NOTA : Courant 2011, la Lyonnaise des Eaux a annoncé qu'elle souhaitait céder une partie des parts qu'elle détendait dans le capital de la SADET en vue de déconsolider la dette souscrite pour financer la construction de l'Aqueduc. C'est dans ce cadre que le SIGN a décidé de faire réaliser un audit technique complet des installations, réalisé entre juin et aout 2012. Cet audit a montré que l'état global des installations était satisfaisant, mais a souligné que l'organisation et la planification de la maintenance des équipements n'étaient pas satisfaisantes, et ne répondraient pas aux obligations de résultats du concessionnaire. Le Bureau d'études mandaté a recommandé très fortement de renforcer le suivi des équipements et de mettre en place un plan de maintenance préventive des équipements.

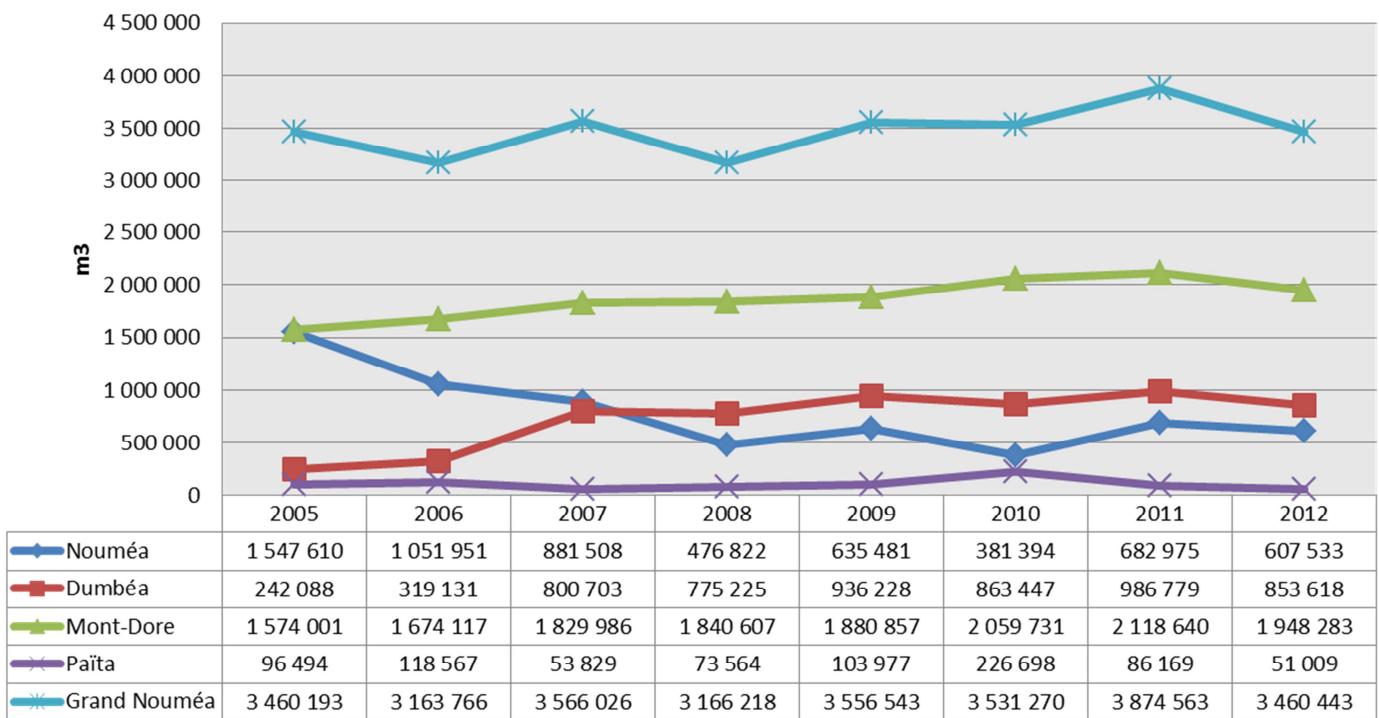
LES VOLUMES D'EAU POTABLE DE L'AQUEDUC VENDUS AUX COMMUNES

Les communes membres du SIGN achètent l'eau à la SADET par l'intermédiaire de plusieurs compteurs de vente d'eau en gros, situés aux points de livraisons.

Communes	Antennes/Points de livraisons
Nouméa	Mont Té
	Ducos
Mont-Dore	Saint-Michel
	Robinson
	Limousin
Dumbéa	Nakutakoin
	Dumbéa-sur-Mer
	Jacarandas
	Koutio 3-4
	Butte de Koutio
	ZAC Panda
Païta	Ondémia
	Savannah
	Tamoia/Karikaté
	Réservoir Tontouta
	Réservoir Village
	Eglise

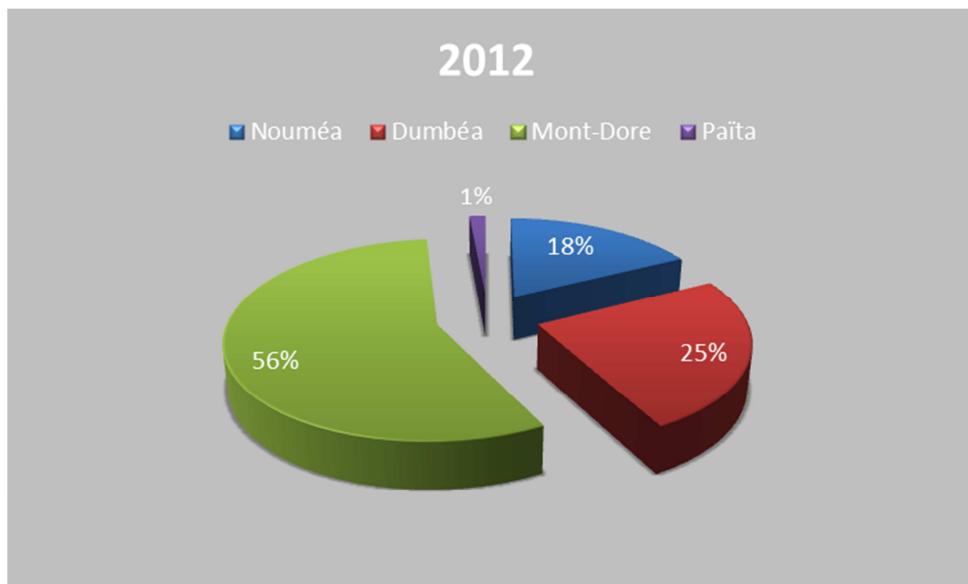
Depuis 2005 on constate que les volumes vendus en gros représentent environ 10 000m³/jour. La répartition des ventes d'eau entre les différents points de livraison a été sensiblement modifiée sur le période 2005-2012, reflétant ainsi l'utilité de l'aqueduc à alimenter les nouvelles zones de développement sur le territoire du Grand Nouméa.

Evolution des volumes vendus par commune



Depuis 2006, les ventes d'eau fluctuent au-dessus de 3 millions de m³/an. Il a été vendu quotidiennement 9455 m³/j d'eau potable en 2012 ce qui correspond à 11% de la capacité de production de l'aqueduc.

Répartition des ventes en gros de l'aqueduc aux communes du Grand Nouméa

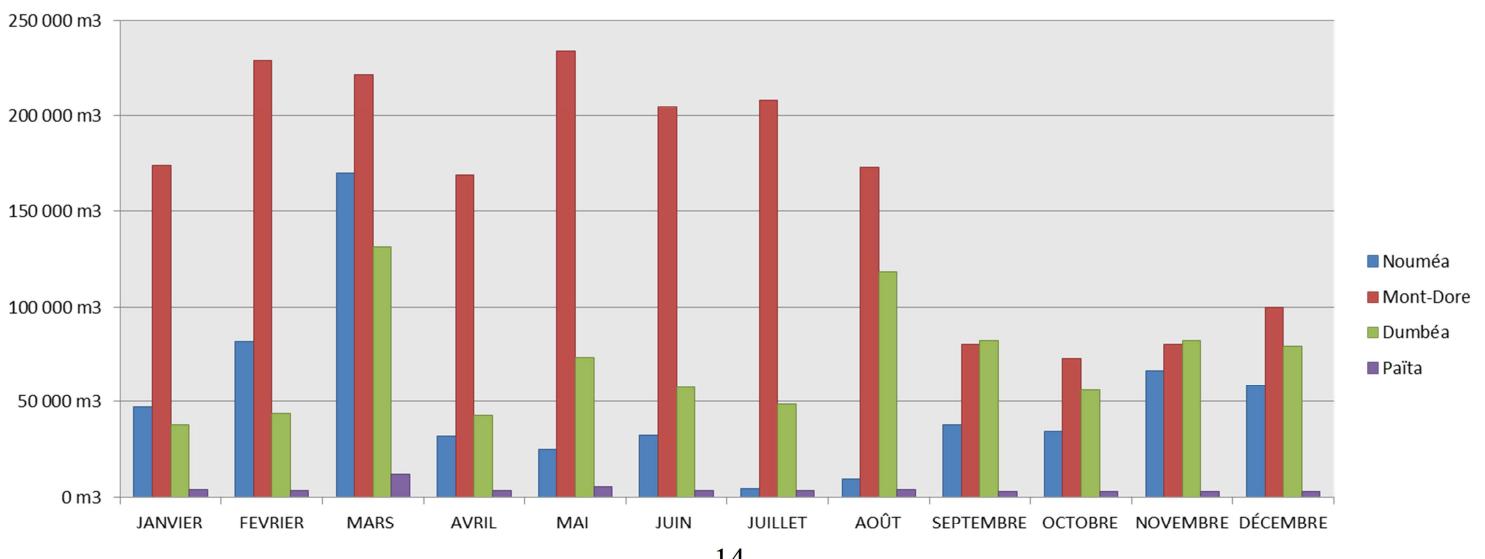


La ville du Mont Dore est toujours la principale utilisatrice de l'Aqueduc. La ressource de la Thy a été remise en service en août 2012, et en conséquence, l'utilisation de l'Aqueduc semble effectivement diminuer, mais faiblement et sur une partie de l'année seulement.

Le graphique ci-dessous montre que :

Les ventes d'eau à la commune du Mont-Dore diminuent à partir du mois de septembre, après la remise en état du captage de la Thy. En revanche, les communes de Nouméa et de Dumbéa font appel à l'Aqueduc en cas de période de sécheresse ou de fortes pluies (eaux turbides du barrage de la Dumbéa). En dehors de ces cas, le tirage sur les conduites de l'Aqueduc reste minime pour une meilleure optimisation des réseaux de distribution des communes.

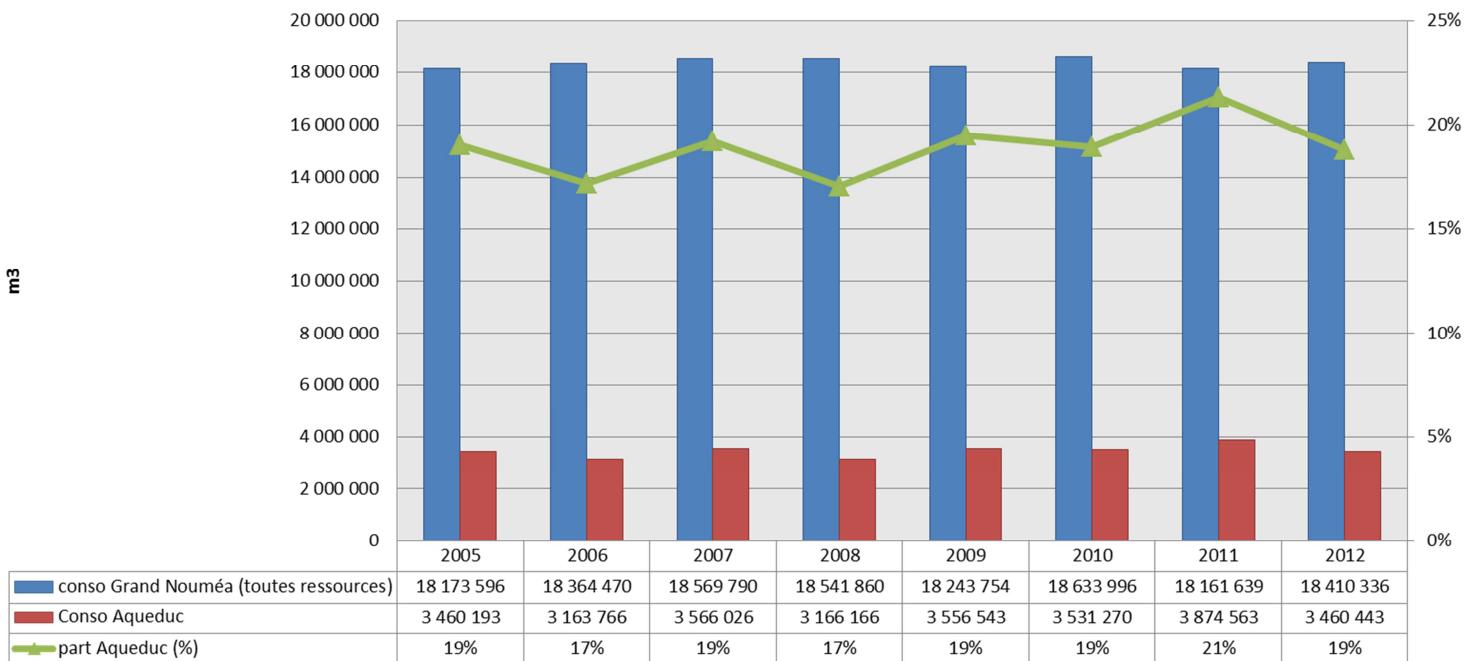
Les ventes mensuelles d'eau de 2012 par commune



LES VOLUMES D'EAU POTABLE CONSOMMÉS PAR LES ABONNÉS (TOUTES RESSOURCES CONFONDUES)

Pour 2012, les volumes d'eau facturés aux habitants des communes du grand Nouméa (toutes ressources confondues) s'élèvent à 18,4 millions de m³. L'aqueduc fourni environ 20% de cette consommation globale.

Evolution des consommations Aqueduc / consommations totales



III. TARIFICATION ET RECETTES

LE COUT DU SERVICE

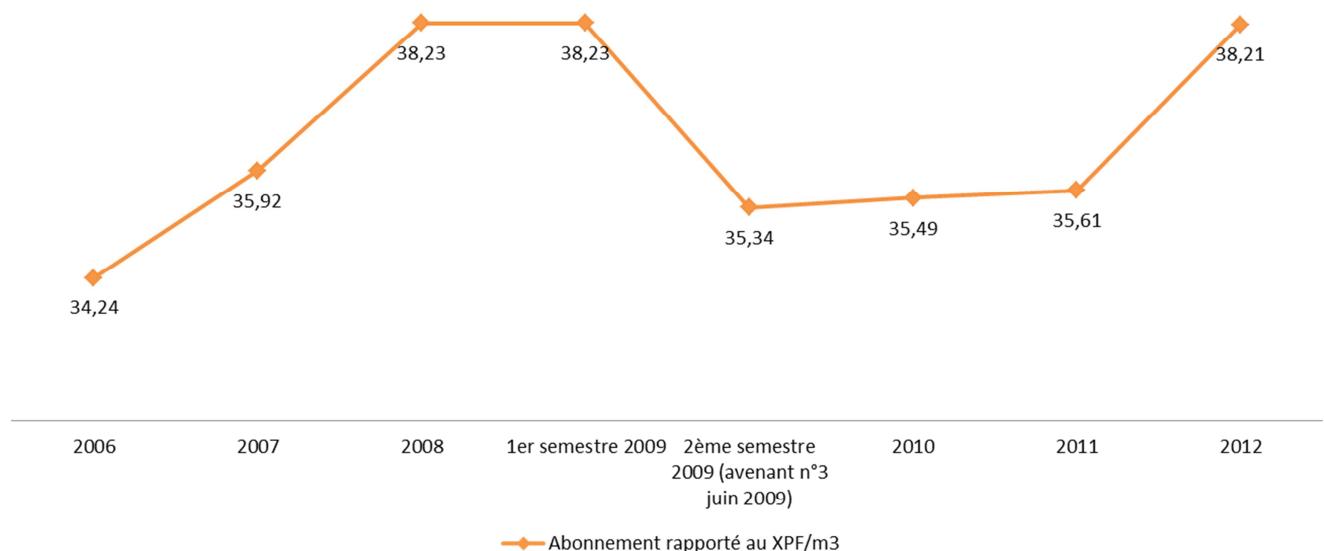
Le SIGN a délégué l'exploitation courante des ouvrages à la SADET. La SADET a passé un contrat de sous-traitance avec la Calédonienne des Eaux et ce depuis l'achèvement des travaux de construction en septembre 2001. Les tarifs sont donc fixés dans le cadre du contrat de concession entre le SIGN et la SADET. En contrepartie des coûts d'investissements et d'exploitation des ouvrages à sa charge, le concessionnaire perçoit une rémunération composée d'une redevance abonnement et d'une rémunération variable.

- La redevance Abonnement est la part fixe payée par les usagers des services d'eau des communes adhérentes au SIVU, en contrepartie des coûts d'investissement des ouvrages.
- La rémunération Variable est la part variable, à la charge des communes ou de leurs délégataires, correspondant aux m³ effectivement vendus aux points de livraison et livrés aux réseaux de distribution des différentes communes. L'eau est ensuite distribuée et facturée aux usagers selon les termes de chaque contrat communal..

Le coût fixe pour l'usager : l'abonnement

Le tarif appliqué en 2012 pour l'abonnement est de 38.21 XPF/m³ soit une hausse contractuelle de 7.3% par rapport à 2011.

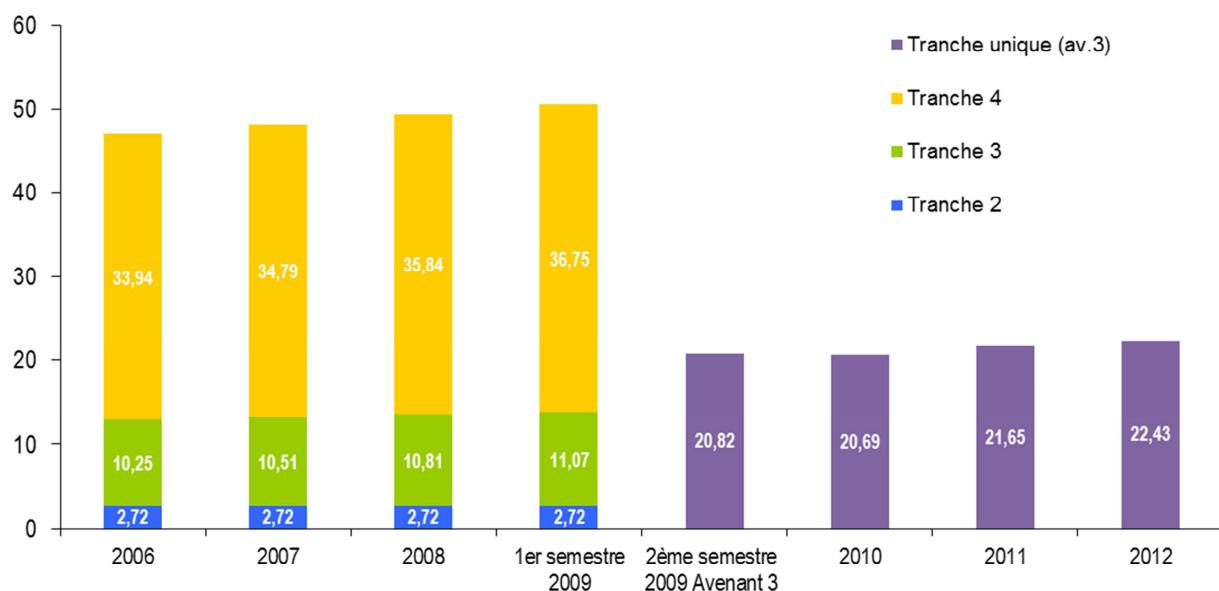
Abonnement rapporté au XPF/m³



La part variable

Le tarif appliqué en 2012 pour la vente d'eau en gros aux communes est de 22.43 XPF/m³ soit une hausse de 3.6% par rapport à 2011.

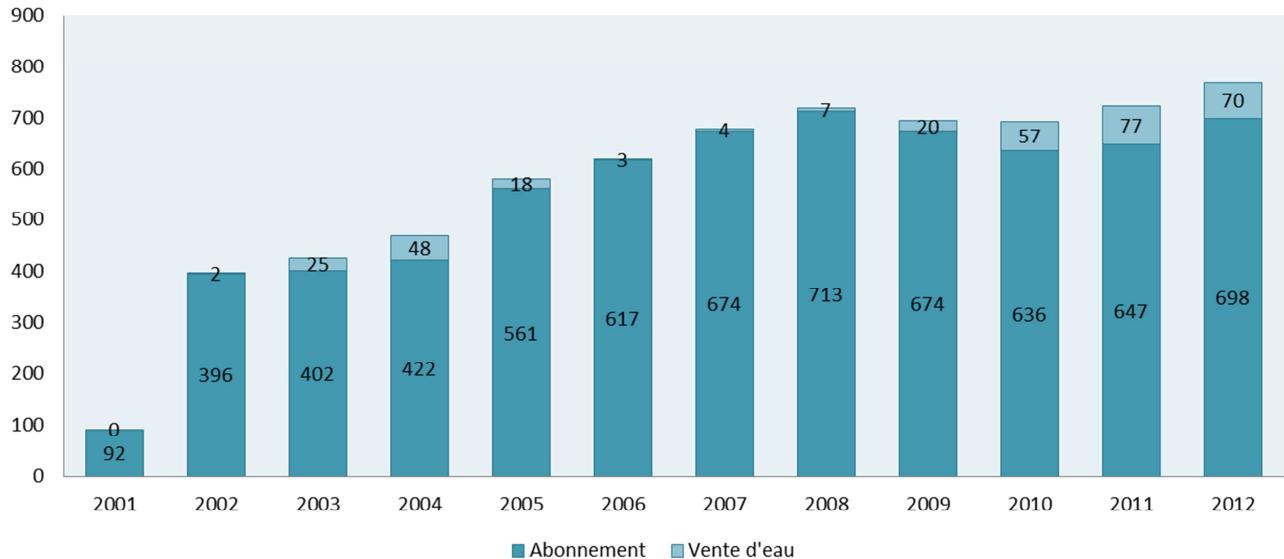
Le prix par tranches tarifaires du m³ d'eau en F CFP



LES RECETTES D'EXPLOITATION

En 2012 les recettes d'exploitations s'élèvent au total à 768 528 000 F CFP soit une augmentation de 5.8% par rapport à 2011.

Evolution des recettes



A noter qu'en plus des recettes *abonnement* et *vente d'eau*, les « travaux attribués au titre du contrat et autres produits » augmentent, passant de 2 440 000 XPF en 2011 à 9 034 000 XPF en 2012. Il est enregistré sur ce poste les factures faites à la SECAL par la SADET pour les travaux de dévoiement à PAITA (5.06 MF) ainsi que pour l'étude sur la protection cathodique (3.97 MF).

En 2010 avec l'effet de l'avenant 3 :

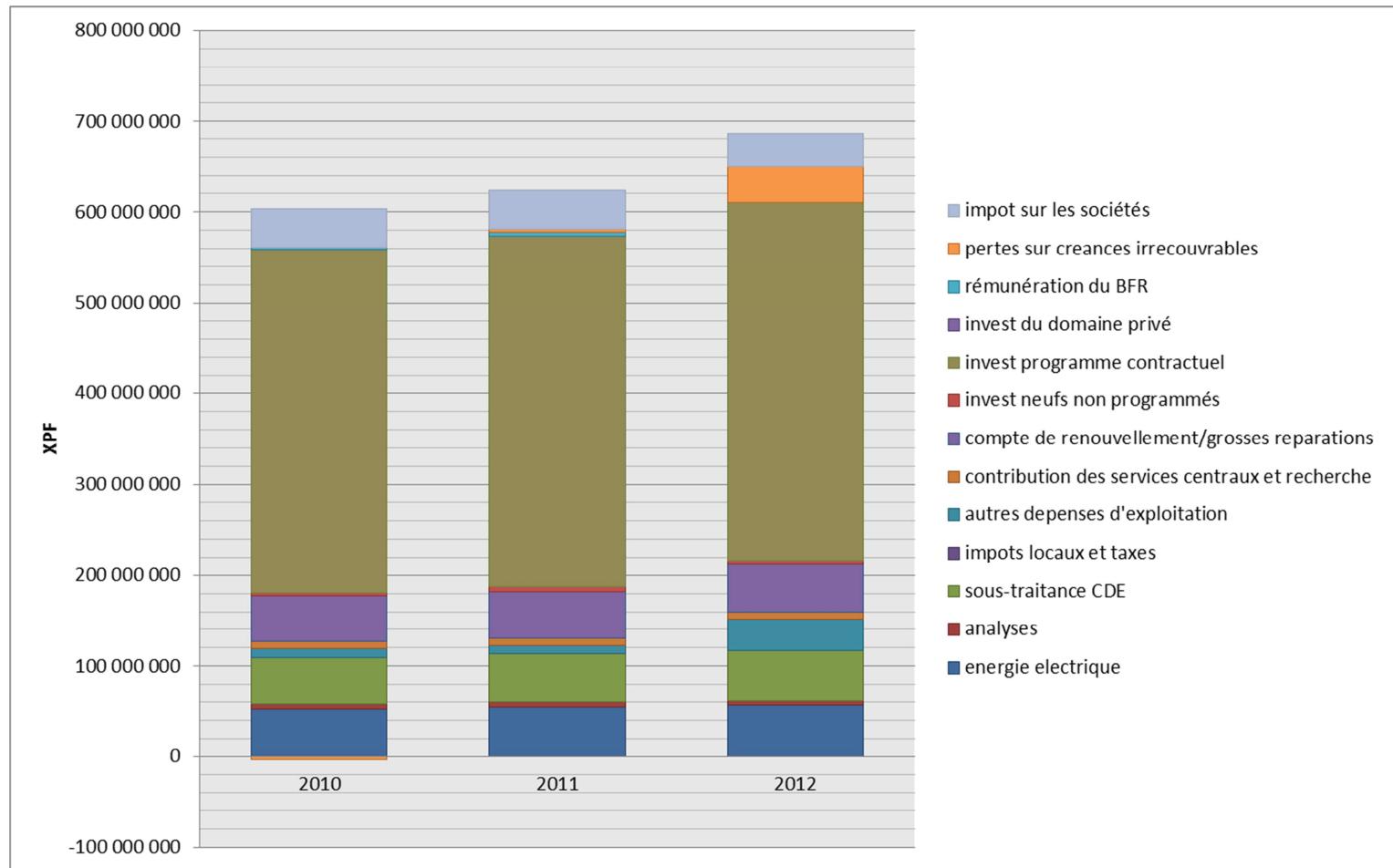
- La part variable représente 8,27% du total des recettes contre 2,95% en 2009
- La part fixe représente 91,73% du total des recettes contre 97,05% en 2009

La baisse des recettes entre 2008 et 2009 de 3,6%, provient essentiellement de la baisse de l'abonnement ou part fixe (-5,5%) - L'avenant 3 a permis une meilleure répartition des recettes entre part fixe et part variable. Ainsi l'augmentation de la part variable entre 2009 et 2010 (+180%) provient de l'application de l'avenant 3.

En 2012, c'est principalement l'augmentation contractuelle de l'abonnement qui justifie l'augmentation des recettes totales. La baisse des recettes sur la part variable (-8.3%) est due à la diminution des volumes vendus (-10.9%) essentiellement sur Dumbéa et le Mont-Dore. Cette baisse des volumes est partiellement compensée par l'augmentation tarifaire contractuelle (+3.6%).

LES CHARGES

Répartition des dépenses d'exploitation



La consommation électrique diminue de 7,5% en corrélation avec la baisse des volumes livrés au réseau. En parallèle le prix augmente de 12.3%.

La facturation sur la part fixe du contrat de « sous-traitance » CDE-SADET a augmenté de 4.4%, le solde étant lié à l'augmentation sur la part variable.

Les pertes sur créances irrécouvrables s'élèvent à 39 MF. Un rattrapage a été réalisé en 2012 pour les factures irrécouvrables CDE de 2002 à 2012, période pendant laquelle la part de l'Aqueduc n'avait pas été imputée à la SADET.

COMpte ANNUEL DE RESULTAT D'EXPLOITATION

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU GRAND NOUMEA - AQUEDUC DU GRAND NOUMEA			
COMpte ANNUEL DE RESULTAT d'EXPLOITATION			
ANNEE 2012			
	2012	2011 corrigé	2010
PRODUITS (en kXPF)	768 528	726 107	696 152
Part fixe	689 122	646 893	635 655
Part variable	70 372	76 774	57 308
Travaux attribués au titre du contrat et autres produits	9 034	2 440	3 189
CHARGES (en kXPF)	649 887	581 846	558 325
Energie électrique	56 898	54 762	52 574
Analyses	4 804	5 224	5 685
Sous-traitance CDE	54 922	53 603	50 911
Impôts locaux et taxes	387	445	703
Autres dépenses d'exploitation	35 121	8 488	9 157
Contribution des services centraux et recherche	7 593	7 824	7 704
Charges relatives aux renouvellements			
- compte de renouv., de grosses réparations	52 184	51 161	50 157
Charges relatives aux investissements			
- neufs non programmés	3 936	5 413	3 181
- programme contractuel	394 254	386 524	378 945
Charges relatives aux investissements du domaine privé	74	170	270
Rémunération du besoin en fonds de roulement	684	3 921	2 571
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement	39 030	4 312	-3 534
Résultat avant impôt	118 642	144 261	137 827
Impôt sur les sociétés	35 592	43 278	41 348
RESULTAT	83 049	100 983	96 479